

LE MESSENGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN

Administration et Rédaction :

1, QUAI DU CHANTIER, 1, BRUXELLES. — TÉLÉPH. A 1610

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du
"MESSENGER DE BRUXELLES",

PUBLIOTE :

4^{me} page, la ligne fr. 0.30
Commerciale 3^{me} " " " 0.50
2^{me} " " " " 1.00
Nécrol, la lig. 1.50; Jadic, la lig. 0.80; Financier : à forfait

ABONNEMENTS :

(Pendant la durée de la guerre)
1 mois fr. 1.50
3 " " 4.00
1 an " 12.00

BULLETIN DU JOUR

En Belgique, sur le front de l'Yser, Driegraachten a de nouveau été occupé par les Allemands.

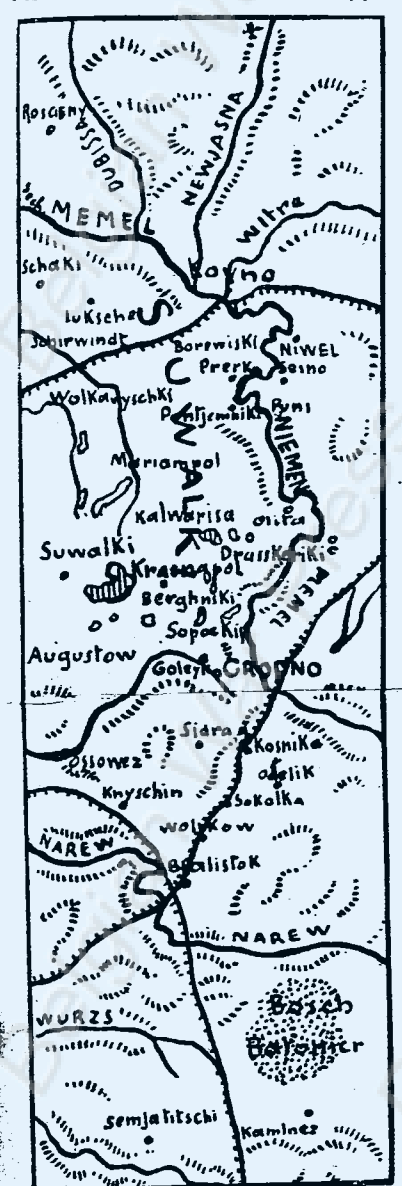
Le village est complètement détruit par le feu de l'artillerie, annonçant les communiqués de Berlin.

Dans le secteur d'Arras et en Champagne, calme plat; en Argonne, lutte de sape et de mines. Encre la Meuse et la Moselle, la lutte est chaude. Les communiqués font prévoir que les Français ont massé dans cette région des troupes nombreuses.

On se bat toujours en Woëvre, où la situation nous semble assez indécise.

Sur l'Hartmannswillerkopf, des combats d'artillerie ont lieu.

Depuis les résultats acquis par les Russes dans la région de Suwalki, à l'est du Niémen, nous avons appris



que les Russes, appuyés sur leurs derrières à cette ligne du Niémen, ont vu de la forteresse de Kovno à celle de Grodno, en passant par celle de Orla, reprenant l'offensive contre des armées allemandes qui, d'après les informations russes, ont pris position à l'est d'une ligne partant des environs de Pilszki (au sud-ouest de Kovno) et s'étendant par Mariampol (à l'est de Gumbinnen), Kalvaria et Suwalki jusqu'à Augustow.

Des opérations importantes se préparent sur ce secteur.

La guerre dans les Carpathes continue avec la plus extrême violence; depuis les mois qu'elle dure, elle a du reste appris à tout le monde, que la valeur est une longue patience. Il nous faut donc prendre patience et nous contenter des petits renseignements, que parcimonieusement, de jour à autre, nous donnent les communiqués de Vienne et de Pétersbourg.

Les tranchées ne sont pas un moindre obstacle dans les Carpathes qu'ailleurs, il s'y ajoute plutôt les difficultés de mouvement et de communication inhérentes à tout territoire de montagnes, elles-mêmes accrues par les mauvaises conditions atmosphériques de la terrible saison d'hiver.

Si l'on retient les noms des passa-



ges suivants, on peut suivre facilement dans les dépêches de Vienne et de Pétersbourg, les péripéties des manœuvres armées en présence.

Du secteur galicien de la ligne nord, secteur Tarnow-Przemysl-Lem-

berg, quatre voies ferrées traversent de massif du nord au sud et vont se souder au chemin de fer de la Theiss, à l'est de Miskolcz. C'est d'occident à l'orient :

1. La ligne Tarnow-New-Sander-Eperies-Kaschan-Miskolcz;

2. La ligne Przemysl-Sanok-Hommonna-Satornja (par le col de Lupkova);

3. La ligne Lemberg-Sambor-Ungbar (ligne du col d'Uzsk);

4. La ligne Lemberg-Stry-Munkacs (qui franchit le col de Beskide).

Les quatre lignes de chemin de fer, partant du front Bartfeld-Laborck-Uzsk-Beskide, descendent du nord au sud des vallées perpendiculaires à la ligne de la Theiss, d'une importance stratégique de premier ordre.

EN MARGE

La Mode et la Guerre

Ayant dépassé de plusieurs années l'âge canonique, je ne mets aucune coquetterie à avouer que j'ai gardé certains souvenirs de la guerre de 1870.

Je me souviens notamment avoir reçu d'un ami de la famille, un superbe obus, ramené de Paris quelques jours après la signature de la paix.

Il me terrorisait, cet obus, dont je vois encore les formes ramassées, trapues, élégantes, surtout, quand on les compare à la sveltesse polie, et aux proportions harmonieuses des projectiles actuels.

Il fallut m'encourager, pour me le faire prendre en main; l'obus était en carton, admirablement maquillé, et bourré d'une mitraille de plâtres, si exquises que l'eau m'en vient encore à la bouche après 44 ans.

On ne devrait jamais se battre qu'avec des obus comme celui-là.

Depuis lors, j'ai entendu bien des gens s'élancer sur la manie qu'on a d'entretenir des instincts belliqueux chez les enfants, en leur offrant, en toutes occasions, jouets, livres et bonbons rappelant la guerre, ses hauts faits et ses méfaits.

Malgré ces protestations, qui ne commerce des sabres de bois et des petits fusils à trente cinq sous, a continué de prospérer, tout autant d'ailleurs que celui des gros canons et des torpilles perfectionnées.

Si bien qu'il est permis de se demander, si par la guerre, les peuples entendent continuer les jeux de l'enfance, ou si les enfants, ces adorables petits singes, dont toute l'ambition est de se faire prendre au sérieux, ne veulent pas, en leurs jeux, copier le plus exactement possible ce qui paraît être la préoccupation dominante des hommes.

Déjà nous avons pu voir à certains étalages de véritables objets d'art, sortis d'un simple débris de bombe ou d'obus. Avec un sens artistique très averti, l'artisan a conservé à l'objet certaines caractéristiques évoquant très nettement la destination de la matière en laquelle ils furent ciselés. A peine ces débris ont-ils été quelque peu stylisés, quelque peu affinis à la façon dont on dore une pilule trop amère.

Ils n'en sont pas moins une glorification de la lutte, du combat et de la mort.

Et la génération qui vient ne renforcera guère le clan des pacifistes.

V.G.

Un Biplan Français atterri en Suisse

Berne. — Un biplan français a atterri lundi à Porrentruy; il était venu en deux étapes de Paris, et s'était égaré dans le brouillard.

Les aviateurs, un caporal, le pilote, et l'observateur, un sergent du génie, ont été conduits à Porrentruy devant le commandant suisse, puis ont été dirigés sur Delémont.

L'appareil est resté à Porrentruy, sous la garde des troupes suisses.

On assure que les aviateurs, avant d'atterrir, ont brûlé tous les papiers du bord.

Voici des précisions sur l'atterrissage : Le biplan survola Porrentruy dans la direction du nord-est, puis vira de bord et atterrit finalement à quelque distance de la ville. Arrivés à cinquante mètres du sol, les aviateurs, un sergent et un caporal, âgés de vingt-trois à vingt-quatre ans, aperçurent des soldats. Les soldats suisses les détrompèrent. Il était d'ailleurs impossible de repartir. L'appareil vint donc se poser sur le sol.

Il résulte des déclarations faites par l'observateur et le pilote que venus de Paris en deux étapes, ils devaient probablement rejoindre l'escadrille d'Alsace. C'est par erreur qu'ils ont passé sur le territoire suisse. Ils s'imaginaient remonter le cours du Doubs du côté français, tandis qu'ils suivaient le cours de l'Allaine. Ils avaient pris l'uniforme des soldats suisses pour celui des alpins français.

Volant à grande hauteur, ils pensaient atterrir dans le Haut-Rhin ou dans la région de Montbéliard. Avant d'atterrir, ils ont brûlé tous leurs papiers.

Ceux-ci ont subi un premier interrogatoire à l'hôtel de ville, où se trouve le bureau de la division. Ils furent ensuite conduits en automobile à Delémont, d'où ils ont pris le train pour Berne.

L'appareil sera séquestré jusqu'à la fin de la guerre.

Ceux-ci ont subi un premier interroga-

toire à l'hôtel de ville, où se trouve le bu-

reau de la division. Ils furent ensuite con-

duits en automobile à Delémont, d'où ils

ont pris le train pour Berne.

COMMUNIQUE

ALLEMAND (Officiel)

Sur le front occidental

Berlin, 10 avril. — Le chiffre total des prisonniers faits à Driegrachten s'élève à 5 officiers belges et 122 hommes. Nous avons pris également cinq mitrailleuses.

En Champagne, au nord de Beau-Séjour, nos troupes ont évacué par suite d'un feu concentré d'artillerie qui les avait détruites, les tranchées prises à l'ennemi le 8 avril et ont repoussé les attaques françaises dans cette région.

Les combats entre la Meuse et la Moselle continuent avec la même violence.

Pour ce qui a trait aux villages de Fromenoy et de Gussainville, à l'est de Verdun, signalés par les communiqués français comme occupés par eux, on n'y a pas encore combattu, ces localités se trouvant à grande distance devant nos positions.

Entre l'Orne et les plateaux de la Meuse, les Français ont subi hier des pertes importantes. Toutes leurs attaques ont échoué devant la violence de notre feu.

Sur les hauteurs de Cumbres, l'ennemi avait pris pied en certains endroits de nos lignes avancées; il a été repoussé partiellement par nos contre-attaques de nuit; les combats continuent.

Les attaques contre nos positions au nord de Saint-Mihiel n'ont pas eu de résultat. Des attaques partielles françaises sur le secteur Ailly-Apprémont ont été repoussées de même. A Flirey, par suite des pertes importantes de l'ennemi, les combats du 7 et du 8 avril ont été moins violents. Nous y avons pris 2 mitrailleuses. Dans le secteur Remenauville-Bois Le Prétre, plusieurs attaques françaises ont été repoussées.

Sur le versant occidental du Bois Le Prétre, l'ennemi a perdu la partie des positions qu'il nous avait enlevées fin mars. Un essai des Français de nous enlever Bezainge-la-Grande, au sud-ouest de Châteauneuf-Sains, lui a coûté la perte d'une compagnie. Nous avons fait prisonniers 2 officiers et 101 hommes. La situation dans les Vosges est inchangée.

Sur le front oriental

Les essais d'attaques des Russes à l'est et au sud de Kalvaria ont échoué; ils ont été repoussés partout avec des pertes importantes.

Sur le restant du front, la situation est inchangée.

UNE ENQUÊTE OFFICIELLE

ACCUSATION D'ATROCITÉS DIRIGÉE CONTRE L'ARMÉE ALLEMANDE

Nous recevons la communication officielle qui suit :

L'Indépendance Belge, dans son numéro du 25 mars, a publié l'article suivant, sous le titre : « Les Atrocités allemandes », déclaration de David Jordens, camionneur à Sempst, né le 12 février 1879 :

« Nous avons reçu du cabinet du Ministre de la Justice la déposition effroyable qu'on lira ci-dessous, faite à la commission d'enquête, le 20 mars dernier, par un témoin oculaire dont la bonne foi ne peut être mise en doute :

« Le jour de l'arrivée des Allemands à Sempst, des soldats sont entrés dans ma maison au nombre de 30 ou 35, vers 3 heures de l'après-midi. Ils ont demandé à manger; ma femme leur a donné de la bière, des pommes de terre, du lard; ils ont mangé tranquillement, après avoir mangé ils ont renversé la table. Je leur ai fait remarquer à ce propos; ils m'ont alors pris sur une chaise; ils m'ont tenu en respect avec leur revolver et leur baïonnette et, 5 ou 6 d'entre eux, ont violé, dans un coin de la chambre, ma petite fille, âgée de 13 ans, puis ils l'ont embroché sur leur baïonnette et l'ont fait tourner sur cette baïonnette; ils ont de même embroché mon petit garçon de 9 ans. Les deux enfants ont survécu une dizaine de minutes. Ma femme criant, ils l'ont tuée d'un coup de revolver. Les soldats belges sont arrivés sur ces entrefaites; ils m'ont délivré et ont tué tous les soldats allemands.

« Je sais que la plupart des jeunes filles de Sempst ont été violées. »

Une enquête officielle a été instituée par le gouverneur général sur les faits ainsi relatés.

En voici, in-extenso, les résultats :

Sur l'ordre du chef d'arrondissement de Bruxelles, le lieutenant-aide de camp Friedlander, en qualité d'officier judiciaire, et le sous-officier Schneider, comme greffier, se rendirent à Sempst. Ils s'y transportèrent d'abord au domicile du secrétaire communal, M. Van Boeckhout. Celui-ci ne parlant que le français, fit par l'intermédiaire de l'interprète Eber de la 2^e compagnie du bataillon territorial Amberg, la déclaration suivante sous serment :

« J'ai comme prénom Paul, je suis âgé de 35 ans, de religion catholique.

« J'ai quitté Sempst le 26 août et j'y suis retourné le 22 octobre 1914. Je ne connais pas de charretier du nom de David Jordens. Il n'a sûrement pas habité Sempst avant la guerre. Un nom semblable m'est inconnu, depuis 15 ans, parmi les habitants de Sempst. Il n'y a actuellement pas non plus d'homme portant ce nom dans la localité. Je ne sais absolument rien d'un cas de viol et de meurtre sur son frère, de 9 ans, ni de l'assassinat de son frère, de 9 ans, et de sa mère. Un fait aurait certainement été porté à ma connaissance, vu ma qualité de secrétaire communal.

« Durant la guerre, aucune femme et aucun enfant au-dessous de 14 ans n'a été violé à Sempst. Un cas de ce genre aurait, du reste, dû être porté sur les listes de la commune.

« Approuvé et signé après lecture en français, »

Puis le bourgmestre de la commune de Sempst fut entendu. Il déclara :

« Je m'appelle Van Asbroeck Pierre, je suis âgé de 61 ans, catholique.

(Comme le témoin ne parle que le flamand, on fit traduire sa déposition en français.)

« Approuvé et signé après lecture en français, »

Puis le bourgmestre de la commune de Sempst fut entendu. Il déclara :

« Je m'appelle Van Asbroeck Pierre, je suis âgé de 61 ans, catholique.

(Comme le témoin ne parle que le flamand, on fit traduire sa déposition en français.)

çais par Van Boeckhout, ayant encore une fois prêté serment, et Eber traduit du français en allemand.)

« J'ai quitté Sempst le 26 août pour me rendre à Malines et à Anvers. J'y suis revenu vers le milieu d'octobre. Mon fils et ma fille sont restés tout le temps ici. Un charretier appelé David Jordens m'est inconnu. J'ai habité Sempst depuis ma naissance presque sans interruption. Jamais un charretier du nom de Jordens n'a vécu à Sempst. Mes enfants m'ont raconté que les soldats allemands se sont bien conduits envers la population. Aucun cas dans lequel une fillette de 13 ans aurait été violée, et son frère de 9 ans et sa mère tués, n'a été porté à ma connaissance; du reste, il n'y a eu aucun viol de femme ou de jeune fille. J'aurais dû en être avisé dans tous les cas après mon retour.

« Approuvé et signé, »

« P. Van Asbroeck. »

On dispensa ce témoin de prêter serment. On entendit encore le fils de Van Asbroeck qui déposa :

« Je m'appelle Louis Van Asbroeck, je suis âgé de 37 ans, catholique.

« Un charretier du nom de David Jordens à Sempst m'est complètement inconnu et n'existe pas. Je n'ai été absent de la commune que quatorze jours, vers le 28 août, de sorte que j'étais dans le village à peu près pendant toute la durée de l'occupation de Sempst, avant et pendant le siège d'Anvers.

Le rapport de l'Indépendance Belge du 25 mars 1915, qui m'a été mis sous les yeux, est un mensonge. Les soldats allemands ne se sont rendus coupables d'aucune violence envers des femmes ou des enfants, ni m'en ont tué. Ils se sont, du reste, bien conduits à Sempst. Ma sœur, âgée de 22 ans, est restée à Sempst, à l'exception de deux semaines. J'étais ici avec des soldats allemands pendant cinq semaines avant et pendant le siège d'Anvers, et je peux témoigner qu'ils se sont bien conduits avec la population.

« Approuvé et signé, »

« Louis Van Asbroeck. »

AUTRICHIEN (Officiel)

Vienne, 11 avril (communiqué officiel d'hier).

On s'est battu violemment hier dans les secteurs de la montagne boisée, à l'est du col d'Uzsk. Les troupes allemandes prirent une position importante au nord de Tucholka; celle-ci était aux mains des Russes depuis le 5 février et fortifiée très et plus de 100 mitrailleuses.

sonniers à cette occasion; 15 mitrailleuses furent enlevées à l'ennemi. Dans la vallée de l'Oport et dans la région des sources de la Stry, des attaques Russes contre nos positions et celles des Allemands échouèrent complètement, avec de fortes pertes pour l'ennemi. La journée d'hier nous apporta au total 2,150 prisonniers. Pour le reste, la situation est inchangée.

FRANÇAIS (Officiel)

Paris, 9 avril. — Les Anglais ont repoussé dans la nuit du 8 au 9 avril une attaque allemande entre Kemmel et Woverghem.

Malgré les intempéries, nous avons progressé dans la nuit du 7 au 8, ainsi que dans la journée du 8 avril, entre la Meuse et la Moselle.

Notre attaque de nuit aux Eparges nous a fait gagner du terrain, et malgré de violentes contre-attaques, nous avons conservé notre avance.

Le même soir, nous avons repoussé deux attaques plus au sud du bois de Morville. Notre infanterie a causé des pertes à l'ennemi.

Dans le bois d'Ailly, nous avons pris des tranchées et repoussé deux contre-attaques.

Depuis la nuit du 8 avril, l'ennemi ne nous a plus attaqués dans le bois de Mortmare; au nord de Fliry, nous avons pris pied dans les positions fortifiées allemandes et y sommes restés.

Dans la soirée du 8 avril, l'ennemi nous a vivement attaqué, mais nous avons réussi à le repousser et à conserver tout notre terrain.

RUSSE (Officiel)

Pétersbourg, 8 avril. — Dans les Carpathes, nous progressons dans la vallée de l'Ordawa et avons rejeté les Autrichiens hors du secteur Stropko-Puzak. Dans la direction de Mezô Laborcz, les Autrichiens et les Allemands ont essayé de prendre l'offensive, après avoir reçu de gros renforts.

Nos troupes ont gagné du terrain sur le front Gabolow-Sukow; elles ont repoussé les attaques ennemies et leur ont infligé de fortes pertes.

Dans la région au nord du chemin de fer Uzsk-Bereyna, nos troupes traversent les principales chaînes des Carpathes; nous avons obtenu des résultats au nord et au sud de Wolosate.

Sur le restant du front, rien à signaler. Pétersbourg, 8 avril. — Dans le Caucase, il y a eu des combats mardi sur la côte et dans la région située entre Olty et Art. Les Turcs ont été repoussés sur tout le front. Sur le restant, rien de spécial à signaler.

Pétersbourg, 9 avril. — Dans le Caucase, il y a eu des combats d'artillerie vers la frontière, qui continuent encore. Notre offensive continue vers Artrina et au nord d'Olty.

Les essais turcs d'occuper le col de Klytchadonck, dans la vallée d'Alechnert, ont échoué.

Sur le restant du front, rien de spécial à signaler.

Lire tous les mardis :

LES SPORTS

Dépêches

DANS LA MER NOIRE

On communique de Sébastopol qu'après avoir opéré le sauvetage de tout l'équipage du « Medjidieh », la flotte turque a repris le large. Elle fut rencontrée le soir même, le « Goeben » et le « Breslau » en tête, par la flotte russe près des côtes de Crimée. Après un duel d'artillerie à grande distance, la flotte turque reprit la direction du Bosphore poursuivie par l'escadrille des torpilleurs russes. Elle fut attaquée par eux à 100 milles du Bosphore, mais après avoir ouvert un feu intense d'artillerie elle s'éloigna dans la nuit.

LES MINISTRES GRECS

Athènes. — De longues conférences ont eu lieu, hier, entre les divers ministres.

L'objet de ces entretiens, auxquels assistaient le général Doumanis, chef d'état-major général, et M. Politis, directeur général au ministère des affaires étrangères, est tenu secret.

LA REINE DE SUÈDE

SE RENDRA EN ALLEMAGNE

Londres. — On confirme que la reine de Suède, née princesse de Bade, partira mardi prochain pour Karlsruhe.

DONS DES ETATS-UNIS

POUR NOS SOLDATS

New-York. — Des groupes ont été formés par les Américains dans les principales villes de l'Union, sous le nom de « Fonds La Fayette », dans le but de procurer, par voie de dons et d'argent, des vêtements chauds aux soldats qui combattent sur le front.

Le « Fonds La Fayette » a des délégués dans les grandes agglomérations américaines.

L'ATTENTAT DU CASINO DE SOFIA

L'instruction de l'affaire de l'attentat se poursuit avec une grande activité. L'enquête fait découvrir chaque jour des faits intéressants.

On a arrêté dernièrement encore deux stambouloviotes; un troisième a résisté les armes à la main aux gendarmes qui allaient l'arrêter et il s'est ensuite tué d'un coup de revolver. Un parent du député Bakorof, blessé lors de l'explosion de la bombe, qui est en même temps le gendre du ministre de la guerre, a été arrêté également.

On assure que d'autres personnalités qui jouent un rôle prépondérant dans le pays sont impliqués dans l'affaire et même des dames. D'après les indices recueillis jusqu'ici, il paraît que le jour de l'attentat il avait été décidé de poser dix bombes au Parlement et une machine infernale au

ALBANAIS ET MONTÉNÉGRIENS

On mande de Cattigné que de sanglantes rencontres ont eu lieu, dans les environs de Vranitza, entre les bandes albanaises et des postes de gardes-frontières monténégrins. Les Albanais, qui cherchaient à envahir le territoire monténégrin, ont été repoussés en laissant de nombreux morts et blessés sur le terrain.

LA DÉFENSE DE M. VENIZELOS

Dès que M. Venizelos, qui était en villégiature près d'Athènes, eut connaissance du communiqué du gouvernement, il adressa au roi une lettre demandant une rectification.

Le roi transmit cette lettre au conseil des ministres, qui n'a pas encore formulé de réponse.

UN ATTENTAT AU CAIRE

Le Caire, 9 avril. — Un indigène a tiré hier un coup de revolver sur le Sultan au moment où il sortait de son palais.

Son Altesse n'a heureusement pas été touchée.

L'auteur du crime a été arrêté.

LES NEGOCIATIONS

SINO-JAPONAISES

A Pékin, un haut fonctionnaire chinois a déclaré, au sujet des négociations sino-japonaises, que dans les milieux officiels chinois on a été heureux de constater que le comte Okuma, dans une interview accordée à un journaliste, avait rendu hautement hommage à la franchise avec laquelle la Chine négocie avec le Japon; on y voit l'indice que le Japon ne nie pas la sincérité des intentions amicales de la Chine.

En ce qui concerne quelques-unes des demandes auxquelles le comte Okuma a fait allusion, le gouvernement chinois les avait interprétées jusqu'ici en leur donnant la signification ordinaire attachée aux termes employés. Mais, maintenant le comte Okuma leur a donné une interprétation qui n'est pas exprimée par le texte lui-même et le gouvernement chinois se sent quelque peu rassuré. Il est certain que la déclaration du premier ministre japonais ne manquera pas de porter ses fruits.

Le congrès de l'Indépendant Labour Party, qui tient cette semaine, à Norwich, sa conférence annuelle, s'est ouvert le premier jour à de sérieuses difficultés. Bien que le nombre de délégués ne soit pas très considérable on s'est demandé un moment s'il ne serait pas nécessaire de tenir le meeting en plein air, les propriétaires de toutes les salles se refusant à les louer.

Après les salles se refusant à les louer. Après de longs pourparlers, une chapelle « méthodiste » a consenti à donner asile aux délégués; c'est là que se tient la conférence.

Un meeting préliminaire a eu lieu hier soir sous la présidence de M. Macdonald; celui-ci a pris la parole et a déclaré qu'il était essentiel d'examiner de maintenant les conditions de la paix et d'exiger que le gouvernement anglais fit connaître le plus tôt possible à quelles conditions il serait disposé à faire la paix.

LE BLOCUS

Le vapeur anglais « Ousel », en route de Rotterdam sur Manchester, a été attaqué par deux hydroplanes allemands, qui ont jeté des bombes d'un calibre spécial.

Le steamer a réussi à s'échapper en changeant de route.

LE CAS DU « DACIA »

Les ministres de la marine française, des affaires étrangères et des finances viennent de mettre debout un projet de loi ayant pour objet d'ouvrir un crédit extraordinaire pour le paiement des cargaisons appartenant à des neutres et dont l'achat a été reconnu nécessaire.

Ce projet vise notamment le cas du navire « Dacia », qui, comme on sait, portait d'Amérique en Allemagne une cargaison de coton et qui, arrêté par des navires de guerre, a été amené dans un port français.

ON VA REVOIR DES FEMMES-CHAUFFEURS, MAIS C'EST SUR LE FRONT

Notre Causerie Financière Hebdomadaire

A nos Lecteurs

Le lundi, depuis plusieurs semaines déjà, nous consacrons une partie de la troisième page du journal, à une causerie financière, dans laquelle nous groupons tous les renseignements qui nous sont parvenus dans la semaine.

Nous remercions ainsi en une fois les indications qui peuvent être utiles aux uns et aux autres, plutôt que de les disperser au jour le jour, ce qui rend les recherches difficiles pour les intéressés.

Que ceux de nos lecteurs qui nous écrivent pour nous demander des renseignements financiers, veulent donc bien les chercher dans notre causerie hebdomadaire, et surtout qu'ils ne s'impatientent pas et ne nous accusent pas de négligence.

Il n'est pas toujours très commode d'obtenir les indications qui nous sont indispensables pour alimenter la rubrique, le dimanche, nous faisons défaut.

La plupart des sociétés n'ayant pu clore leur bilan par suite des difficultés rencontrées, nous ne pourrions pas donner de chiffres exacts, mais nous nous efforçons de vous donner une idée de la situation.

De tout ce qui résulte que nous n'acceptons qu'avec une grande réserve les notes financières que nous publions.

Si notre responsabilité matérielle n'est pas engagée, au moins nous faisons-nous scrupule d'apporter dans l'accomplissement de notre tâche le soin qui convient.

Nous ne visons pas à la rapidité de l'information en matière financière, mais nous nous efforçons d'être exacts.

E. FONCLOS.

VALEURS CAOUTCHOUTIÈRES

Les valeurs caoutchoutières furent malmenées, durant la crise de l'année dernière. Les erreurs dans le système de plantations devaient conduire à des mécomptes.

Cependant, les titres reprenant rapidement le dessus, une fois la paix revenue. Le caoutchouc deviendra de nouveau la matière première ou bien l'auxiliaire indispensables dans les usines rouvertes. Grâce à l'expérience acquise par les planteurs et aux améliorations qu'ils ont apportées à leurs exploitations, la marche, dis-je, deviendra meilleure et les sociétés sagement dirigées auront devant elles une ère de prospérité inconnue jusqu'ici.

Les valeurs caoutchoutières furent dépréciées, surtout parce que le caoutchouc lui-même avait perdu de ses qualités, par suite des fautes commises par les planteurs. C'est le mode trop artificiel de culture, par suite de l'usage de produits chimiques qui a fait des produits un caoutchouc sans nervosité suffisante et ne conservant pas assez longtemps. Cette infériorité de qualité du caoutchouc des plantations est comme un collier inévitable, sa dépréciation aux yeux des industriels, lesquels donnent leur préférence au caoutchouc récolté dans la forêt, préparé suivant la méthode traditionnelle et qui se conserve beaucoup plus longtemps.

Il ne faut donc pas s'étonner que, dans ces conditions, ce fut le caoutchouc des plantations que la crise atteignit surtout. Tandis que le prix de ce produit tombait à 5,50 le kilo, celui du caoutchouc sylvestre se maintint toujours, au plus bas, à 8,35.

Pourquoi, demandera-t-on, le produit livré par les plantations n'est-il pas de meilleure qualité ?

Parce que leur méthode de culture et de fabrication était défectueuse. Or on se rappelle que bon nombre de sociétés exploitant des plantations ont été créées pendant le « boom », c'est-à-dire vers 1910. Il fallut engager des capitaux énormes, par suite des prix exorbitants qu'elles avaient à payer pour leurs terrains et de la rémunération exagérée des apports. Grevé de ce chef de plus de 50 p. c., le capital engagé avait fondu de moitié, avant même que l'exploitation ait commencé ; d'autre part, ces sociétés ayant pour objet la culture intensive avaient à faire face de frais d'exploitation doubles ou triples de ceux de la culture forestière. Vouloir malgré tout satisfaire leurs actionnaires, les planteurs saignèrent leurs arbres beaucoup trop tôt et le produit ainsi obtenu fut également de qualité inférieure. Il est donc permis d'affirmer que, au fond, la crise du caoutchouc fut surtout une crise de planteurs. A côté de ces plantations en détresse, l'exploitation forestière du caoutchouc sut maintenir des prix rémunérateurs pour son produit, lequel, au surplus, conservait ses excellentes qualités.

Conclusion : les temps normaux revenus, le caoutchouc reprendra, dans l'industrie, une des premières places ; par suite, les entreprises caoutchoutières revivront une ère de prospérité et de gros dividendes, le succès ira surtout aux sociétés bien dirigées.

USINES A TUBES DE LA MEUSE

Cette société vient de mettre en paiement le coupon de ses obligations à l'échéance du 2 janvier 1915.

Feuilleton du *Messenger de Bruxelles* 2

Grandeur et Servitude Militaires

LA VIE ET LA MORT

DU

Capitaine RENAUD

par ALFRED DE VIGNY

En même temps il continuait à tracer des lignes sur la terre avec le bout de sa canne ; ensuite il se leva lentement ; et comme il marchait le long du boulevard, avec l'intention de s'éloigner du groupe des officiers et des soldats, je le suivis, et il continua de me parler avec une sorte d'exaltation nerveuse et comme involontaire qui me captiva, et que je n'aurais jamais attendue de lui, qui était ce qu'on est convenu d'appeler un homme froid.

Il commençait par une très simple demande, en prenant un bouton de mon habit : « Me pardonneriez-vous, me dit-il, de vous prier de m'enlever votre hausse-col de la garde royale, si vous l'avez conservé ? J'ai laissé le mien chez moi, et je ne puis l'enlever chercher ni y aller moi-même, parce qu'on nous tue dans les rues comme des chiens enragés ; mais depuis trois ou quatre ans que vous avez quitté l'armée, peut-être n'avez-vous plus. J'avais aussi donné ma démission il y a quinze jours, car j'ai une grande lassitude de l'armée ; mais avant-hier, quand j'ai vu les ordonnances, j'ai dit : On va prendre les armes. J'ai fait un paquet de mon uniforme, de mes épaulettes et de mon bonnet à poil, et j'ai été à la caserne retrouver ces braves gens-là qu'on va faire tuer dans tous les coins, et qui certainement auraient pensé, au fond du cœur, que je les quittais mal et dans un moment de crise ; c'est-à-dire contre l'honneur, n'est-il pas vrai, entièrement contre l'honneur ?

— Aviez-vous prévu les ordonnances, dis-je, lors de votre démission ?

— Ma foi, non ! je ne les ai pas même lues encore.

— Eh bien ! que vous reprochiez-vous ?

— Rien que l'apparence, et je n'ai pas voulu que l'apparence même fût contre moi.

— Voilà, dis-je, admirable ! dit le capitaine Renaud en marchant plus vite, c'est le mot actuel ; quel mot puéril ! Je déteste l'apparence ; c'est le principe de trop bon marché à présent, et à tout le monde ; nous devons bien nous garder d'admirer légèrement.

L'admiration est corrompue et corrompue. On doit bien faire pour soi-même, et non pour le bruit. D'ailleurs, j'ai là-dessus mes idées, finit-il brusquement ; et il allait me quitter.

— Il y a quelque chose d'aussi beau qu'un grand homme, c'est un homme d'honneur, lui dis-je.

— Il me prit la main avec affection. — « C'est une opinion qui nous est commune, me dit-il vivement ; je l'ai mise en action toute ma vie, mais il m'en a coûté cher. Cela n'est pas si facile que l'on croit. »

Cela n'est pas si facile que l'on croit. — Il le sous-lieutenant de sa compagnie vint lui demander un cigare. Il en tira plusieurs de sa poche, et les lui donna, sans parler : les officiers se mirent à fumer en marchant de long en large, dans un silence et un calme que le souvenir des circonstances présentes n'interrompait pas, ni ne daignait parler des dangers du jour, ni de son devoir, et connaissant à fond l'un et l'autre.

Le capitaine Renaud revint à moi. — « Il faut beau me dit-il en me montrant le ciel avec sa canne de jonc ; je ne sais quand je cesserais de voir tous les soirs les mêmes étoiles ; il m'est arrivé une fois de m'imaginer que je verrais celles de la mer du Sud, mais j'étais désemparé ! le temps est une sphère. — N'importe ! le temps est superbe : les Parisiens dorment ou font semblant. Aucun de nous n'a mangé ni bu depuis vingt-quatre heures ; cela rend les idées très nettes. Je me souviens qu'un jour, en allant en Espagne, nous m'avez demandé la cause de mon peu d'avancement ; je n'eus pas le temps de vous la conter ; mais

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRAMWAYS ÉLECTRIQUES EN ESPAGNE

Nous avons dit ici — *Messenger de Bruxelles* du jeudi 8 avril — que les actionnaires de cette société se sont réunis à Bruxelles le 6 courant pour connaître officiellement des écritures closes au 31 décembre dernier. Les assistants approuvèrent les comptes et, par acclamations, maintinrent dans leur mandat respectif MM. le chevalier R. de Bauer et J. Navarro Reverter, administrateurs, ainsi que M. L. Roche, commissaire, continuant ainsi à ces messieurs une confiance pleinement justifiée par leur bonne gestion.

Attentionnons aujourd'hui un détail qui a une réelle importance.

Quelqu'un ayant demandé les résultats des recettes pour les premiers mois de l'exercice en cours, M. Jacobs, qui présidait, annonça à l'assemblée que les trois premiers mois avaient donné une augmentation de recettes de 128,000 pesetas, comparativement à la période correspondante de 1914, et cela malgré que le temps ait été moins favorable.

La progression est fort intéressante et démontre la vitalité de l'entreprise, dont le compte de profits et pertes comprenait à fin 1914 :

AU CREDIT

1^{er} Le solde des comptes : revenus sur titres en portefeuille, produit de la participation dans l'exploitation du réseau del Norte, intérêts, escomptes, commissions, changes et divers 3,240,725.42

AU DEBIT

Intérêts des obligations 665,586.67
Frais généraux 39,481.71
Provision pour la taxe en Belgique sur les revenus de l'exercice 1914 85,000.00
Amortissements 130,751.15
Solde en bénéfice 2,313,905.89

Total du débet 3,240,725.42

Le solde disponible s'élève à 2 millions 313,905.89 fr., qui seront répartis de la manière suivante :

1^{er} 5 p. c. au fonds de réserve sur 2,313,905.89 115,695.29

2^o Premier divid. de 4 p. c. soit 4 francs par titre aux deux mille actions de capital 800,000.00

3^o 10 p. c. de l'excédent au Conseil d'administration et au Collège des commissaires 139,821.06

4^o 30 p. c. du même excédent aux 10,000 parts de fondateur auxquelles il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 40 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

5^o 50 p. c. aux 200,000 actions de capital 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

6^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

7^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

8^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

9^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

10^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

11^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

12^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

13^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

14^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

15^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

16^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

17^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

18^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

19^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

20^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

21^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

22^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

23^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

24^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

25^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

26^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

27^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

28^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

29^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

30^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

31^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

32^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

33^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

34^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

35^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

36^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

37^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

38^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

39^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

40^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

41^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

42^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

43^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

44^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

45^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

46^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

47^o 50 p. c. aux 200,000 actions de dividende 419,463.18

auxquels il y a lieu d'ajouter le report de l'exercice précédent, fr. 4,873.59, ce qui donne une répartition de 2 francs par titre avec un report à nouveau de fr. 24,336.77.

48^o 50 p. c. aux 200,0



Manufature de Papiers à Cigarettes
TROIS MARQUES DÉPOSÉES
Cygne - Hirondelle - Lux
Ecrire J. G. 48, Bureau du Journal.
[Prix spéciaux pour grossistes et revendeurs.]

Avis de Sociétés

SOCIÉTÉ ANONYME

BELGE DE TRAMWAYS
Siège social: 31, rue du Marais, Bruxelles.
MM. les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale qui se tiendra le mercredi 28 avril 1915, à 10 h. 1/2 du matin, au siège social.

ORDRE DU JOUR :
1. Communication du Conseil d'administration relatif au bilan et au compte de profits et pertes au 31 décembre 1914.
2. Nominations statutaires.
Pour être admis à l'Assemblée, MM. les actionnaires auront à se conformer à l'article 23 des statuts.
Le dépôt des titres se fera jusqu'au 25 avril 1915.

Au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles.
A la Société Générale de Belgique à Bruxelles et dans ses banques patronnées en province.
A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles.

L'IMMOBILIERE BRUXELLOISE

Société anonyme.
MM. les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée générale qui se tiendra au siège social, 6, rue de Paris, à Ixelles, le mardi 4 mai 1915, à 2 heures de relevée (heure belge).

ORDRE DU JOUR :
1. Communications à faire au sujet du bilan de l'exercice 1914.
2. Nominations statutaires.
Les dépôts d'actions en vue de cette assemblée devront se faire au siège social, 6, rue de Paris, au moins cinq jours francs avant la date de l'Assemblée générale. (1185)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE TRAMWAYS

ELECTRIQUES EN ESPAGNE
Société anonyme.
Siège social: 54, rue de Namur, Bruxelles.
MM. les actionnaires sont informés que le premier dividende de 4 p. c. aux actions de capital pour l'exercice 1914, soit 4 fr. par titre, est payable contre remise du coupon n. 16 de premier dividende, à partir du 15 avril 1915.

Ce paiement se fera à Bruxelles :
A la Banque de Bruxelles,
A la Banque de Paris et des Pays-Bas,
Chez M. E.-L.-J. Empain, banquier. (1193)

CHEMINS DE FER VICINAUX BELGES

Société anonyme.
Siège social: 31, rue du Marais, Bruxelles.
Il est porté à la connaissance de MM. les actionnaires que l'Assemblée générale ordinaire prorogée se tiendra le mercredi 28 avril 1915, à 11 heures du matin, au siège social.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport du Conseil d'administration;
2. Rapport des commissaires;
3. Bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 1914;
4. Décharge aux administrateurs et commissaires;
5. Nominations statutaires.
Pour être admis à l'Assemblée, MM. les actionnaires auront à se conformer à l'article 19 des statuts.
Le dépôt des titres se fera :
EN BELGIQUE jusqu'au 23 avril 1915 :
Au siège social, 31, rue du Marais, à Bruxelles;
A la Société Générale de Belgique à Bruxelles et dans ses banques patronnées en province;
A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles.

SOCIÉTÉ ANONYME

D'ESSAIS INDUSTRIELS
L'Assemblée générale statutaire aura lieu mercredi 5 mai, à 10 h. 1/2 du matin, au siège social, rue du Commerce, 91, à Bruxelles.

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharges à donner aux administrateurs et commissaires de leur gestion. (1144)

SOCIÉTÉ ANONYME

LES TRAMWAYS FLORENTINS
Siège social: 54, rue de Namur, Brux.
Entrée prévue par la rue Thérésienne, 10.
Conformément à l'article 44 des statuts, MM. les actionnaires se réuniront en Assemblée générale ordinaire le mercredi 21 avril 1915, à 11 heures du matin, au siège social, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1914;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations d'administrateurs et de commissaires.
Pour être admis à cette assemblée, MM. les actionnaires devront se conformer aux stipulations de l'article 40 des statuts.
Les titres peuvent être déposés, au plus tard, le 15 avril à Bruxelles :
A la Société Générale de Chemins de fer Économiques;
A la Banque de Bruxelles;
A la Banque de Paris et des Pays-Bas.

SOCIÉTÉ ANONYME

BELGE D'IMPRIMERIE
L'Assemblée générale ordinaire n'ayant pu avoir lieu à la date fixée par les statuts, par suite des événements, le Conseil d'administration a décidé que cette assemblée aurait lieu le lundi 3 mai, à 2 heures, à son siège social, rue du Ruisseau, 3, à Bruxelles.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Nominations de 4 administrateurs et d'un commissaire en remplacement de 4 administrateurs et d'un commissaire, sortants et rééligibles. (1184)

COMPAGNIE INTERNATIONALE

DES PÊCHERES
(Société Anonyme)
Siège social :
47, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, BRUXELLES

Le Conseil d'administration à l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires de ce que l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social le mardi 12 avril 1915, est remise à une date ultérieure, la compagnie ne pouvant présenter ni bilan, ni rapport, par suite de l'arrêt de toutes communications avec sa filiale de Lemberg (Galicie).

SOCIÉTÉ ANONYME

DES CHARBONNAGES RÉUNIS DE LA GUNCORDE
Rue de Hologne, 227, Jemeppe-sur-Meuse

MM. les actionnaires de la Société anonyme des Charbonnages Réunis de la Guncorde, à Jemeppe-sur-Meuse, sont informés que l'Assemblée générale annuelle prescrite par l'article 35 des statuts aura lieu le mercredi 21 avril prochain, à 14 heures, à la Banque Générale de et à Liège, Place Verte.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1914;
2. Rapport des commissaires sur le suivi d'exercice;
3. Discussion et approbation du bilan de l'exercice écoulé;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
5. Nominations statutaires.

Suivant l'article des statuts, pourront seuls prendre part aux assemblées générales, les propriétaires d'actions au porteur qui auront déposé leurs titres cinq jours au moins avant celui de l'Assemblée, dans l'un des lieux suivants :
Siège social, à Jemeppe-sur-Meuse;
Banque Belge pour l'Étranger, 66, rue des Colonies, à Bruxelles;
Banque de Paris et des Pays-Bas, à Bruxelles;

Crédit Général de Belgique, 14, rue du Congrès, à Bruxelles;
Banque Générale de et à Liège;
Banque Dumery-Heirman, Longue Rue Neuve, 38, à Anvers;
MM. Nagelmackers Fils et Cie, banquiers, rue des Dominicains, Liège;
Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi.

Les propriétaires d'actions au porteur devront être munis du certificat de dépôt de leurs actions.

Au nom du Conseil d'administration :
L'administrateur-directeur,
(S.) Jos. DEHASSE. (1080)

SOCIÉTÉ ANONYME DES

MACHINES ET INSTRUMENTS AGRICOLES « BELGICA »
Établie à Herent
Statuts insérés au Moniteur Belge du 17-18 juillet 1911, annexe N. 4782, pages 238 et suivantes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le Conseil d'administration à l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires à l'Assemblée générale statutaire qui se réunira à Bruxelles le mardi 20 avril, à 10 h. 1/2 heures à la Banque Internationale, avenue des Arts, 27.

ORDRE DU JOUR :
1. Rapport du Conseil d'administration;
2. Rapport du Collège des commissaires;
3. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
4. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
5. Elections statutaires.

N. B. — Pour assister à l'Assemblée générale, Messieurs les actionnaires sont priés, conformément à l'article 26 des statuts, de faire connaître au Conseil d'administration, cinq jours francs avant la date de l'Assemblée, le nombre et les numéros de leurs actions. — Ils devront être porteurs de leurs titres ou d'un certificat de dépôt de ceux-ci effectué soit à la Banque Internationale à Bruxelles, soit à la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi. (1108)

SOCIÉTÉ ANONYME

DES TRAMWAYS DU CAIRE
Siège social: 54, rue de Namur, Bruxelles.
MM. les actionnaires sont informés que le dividende des actions privilégiées pour l'exercice 1913-1914 est payable par 25 fr., à partir du 15 avril 1915, contre remise du coupon n. 10.
Ce paiement se fera à Bruxelles :
A la Banque de Bruxelles,
A la Banque de Paris et des Pays-Bas,
Chez M. E.-L.-J. Empain, banquier. (1192)

Obligations "Brazil Railways"

Un comité de défense des intérêts des porteurs d'obligations *Brazil Railways*, est en formation à l'étranger.
La Banque Centrale de Fonds Publics, 65, rue du Midi, à Bruxelles, s'est chargée de réunir les obligations des porteurs belges qui peuvent s'y adresser pour tous renseignements complémentaires. (1189)

POUR SE RETROUVER

Nous mettons en garde les personnes faisant de la publicité sous cette rubrique contre les exploitants de toute nature qui, sous prétexte d'apporter des nouvelles intéressantes, n'ont d'autre but que de leur soutirer quelque argent.
Le « Messenger de Bruxelles » ne charge personne, sous aucun prétexte, de rendre visite aux annonceurs de cette rubrique.
50 GENTIMES LA LIGNE

On demande renseignements sur M. STERPIN Eugène, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, engagé volontaire, disparu depuis le 22 octobre 1914 (Yser). A cette date il était attaché au 24^e rég. de ligne, armée belge. Adresser réponse à V. P. 52, bureau du journal.

La famille GALIO-ARSENE BOUET, tous en bonne santé à Quévy (Nord), désire connaître résidence de Fernand Galio.

DEBROUX François, de Grand-Halle, demande des nouvelles de son beau-fils, KINXART Joseph, au 14^e régim. de ligne, 2^e bataillon, 4^e compagnie, 3^e division d'armée, n. de matricule 21811, sans nouv. depuis le 4 août 1914. 1177

ON DEMANDE des nouvelles de HAVET Joseph-Florimond, soldat au 13^e de ligne 52 matricule 21587, en traitement à l'hôpital de Granville. Rép. Van Zwynvoorde, rue Fransman, 330, Laeken.

PETITES ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES :

A BRUXELLES :
Au bureau du journal, 1, quai du Chantier, 1.
A l'Office de Publicité, 36, rue Neuve;
A l'Agence Générale de Publicité, 56, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères.
Au Bureau de Publicité, 45, rue du Marché-aux-Poilets;
Au Bureau Auxiliaire de Publicité, 361, rue du Progrès (2 Ponts);
Et chez nos courtiers.

EN PROVINCE :

A l'Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, La Louvière;
Librairie Bellens, rue de la Régence, 6-8, Liège.

TARIF DES INSERTIONS :

30 centimes la ligne

A forfait : 3 insertions de 2 lignes : fr. 1.50

DEMANDES D'EMPLOI

MENAGE sér., 30 ans, ch. pl. à tout faire mari ex-bouvier, femme sach. traire, au cour. forte besogne. Prét. mod. Ecr. A. B. 100, Office de Publicité, La Louvière.

JEUNE SERVANTE, 24 ans, dem. pl. de serv. S'adresser Maria Leclercq, rue du Sartis, 110, à Courcelles, ou à l'Office de Publicité, à La Louvière.

JEUNE FILLE, 18 ans, dem. pl. de serv. Ecr. Léon Mary, 57, rue du Pensionnat, Houdeng-Aimeries, ou à l'Office de Publicité, à La Louvière.

JEUNE BELGE, 27 ans, maniant parf. franc, allem., au cour. corresp. commerc. italienne, espagnole et néerland., ch. pl. p. Liège ou env. Bon. réf. Ecr. L. M. 1915, Marché-aux-Herbes, 28

PERSONNE cert. âge de conf. désire place chez dame seule, 314, chaussée de Waterloo. 1076

LITTER. néerland., aut. bon. connu, conn. à fond franc, ch. pl. prof. (externe), flam., holl., allem. Haut. réf., prêt. mod. Ecr. P. P., bur. journal.

JEUNE homme, 18 ans, conn. trav. de bur. et dact., ch. empl. Prét. mod. Ecr. W. D. F., bur. du journal.

MONSIEUR marié, 27 ans, père de fam., conn. compt., tous trav. de bur., ch. occ. Nuyens, 40, rue aux Fleurs.

TAILLEUSE fait blouses et arrangem. chez elle, place de la Reine, 18, Schaerbeek.

JEUNE FILLE sans occup. cause guerre ch. place vendeuse ling., blouses, ganterie. Meill. réf. Ecr. L. J., 28, rue de l'Escut.

MONSIEUR marié, réf. cherche place quelconque. S'adr. 43, rue Tazioux, Molenbeek.

COMPTABLE sér. expert, libre tout ou part. jour dem. empl. présent. modestes. Ecr. Bruce, bureau journal.

SPECTACLES

BOIS-SACRÉ, rue d'Arenberg, 3a. — De 5 à 9 h. 1/2, en semaine; de 3 à 10 h. le dimanche. Spectacle varié.

THÉÂTRE FLAMAND. — Représentation flamande le dimanche (en matinée, à 3 h., en soirée, à 7 h. 1/2) et le lundi (7 h. 1/2), organisées au bénéfice des artistes.

THÉÂTRE DE LA GAITE. — Tous les soirs, à 7 h. (h. b.), la « Revue de Printemps », avec Berryer et Maud d'Orby.

MAJESTIO — Programme de famille. 42, Bd du Nord. Orchestre de 1^{er} ordre.

MODERN-PALACE — Séances permanentes. rue Neuve, 147-149. 2^e de 2 h. 1/2 à 11 h.

WINTER-PALACE — Music-Hall des fam. 119, Bd du Nord. Orch., ch. cin., attr.

VIEX-UXELLES, 25, rue de Mailles. — A 3 heures en matinée; à 7 heures en soirée. — Concert-Cinéma.

ON PEUT SE PROCURER

Le Messenger de Bruxelles

dans toutes les

aubettes « Bruxelles » faubourgs

En province, chez nos dépositaires :
A Ath : chez M. O. Mauclet, libraire.
A Gembloux : chez M. Mathot, avenue de la Station.
A Charleroi : chez M. Robert (Ag. Dechemme), rue de Marchienne, 42.
A Liège : chez M. J. Bellens, rue de la Régence, 6-8.
A Mons : chez Mme Scattens, rue de la Petite-Guirlande.
A Namur : chez M. Hero Wulliot, rue Mathieu, 18a.
A Maubeuge : M. Bonne Henri, rue Casimir Fournier, 15.
A La Louvière : chez M. Hallet-Nicolas, rue de la Chaussée.

OFFRES D'EMPLOI

TEREBENTHINE ARTIFICIELLE. Quiconque est sans trav. peut gagn. sa vie repr. fabr. de térébenthine artific. serv. à actionn. gros moteur, à fabr. couleurs, vernis, cirages, encastiques et à dégraisser. Les offres d'emploi sont reçues sous init. R. T., Office de Publicité du Centre, 77, rue de Belle-Vue, à La Louvière.

On dem. architecte très cap. pour faire plans d'avance. Ecr. V. W. b. journ. (1197)

ARTISTE PEINTRE dem. mode femme. 1 fr. l'heure, 32, rue Saint-Georges.

BOUCHER. — On dem. un garçon, nourri et couché, 36, r. Ste-Catherine.

ŒUVRE DE BIENF. dem. jeunes gens éveillés pour vente de cartes-postales, 300, ch. de Wavre, Auderghem, de 1 à 4 h.

BUREAU DE PLACEMENT montois dem. des servantes très au cour. serv. actives et propres. Ecr. S. R. Office Publicité du Centre, 77, Belle-Vue, La Louvière.

ON DEMANDE SERVANTE tout faire sachant cuisine. Maison fermée, 2, avenue Rogier. (1159)

COIFFEUR dem. ouvr. salonnier. S'adr. Charles Merlin, coiffeur, 10, rue Petite Guirlande, Mons.

ON DEMANDE jeune homme de camp. pour trav. dans fruterie. Se prés. 29, rue Auguste Orts (Bourse). Gages, 30 francs.

ON DEMANDE revendeurs dans la prov. du Luxembourg. S'adress. au dépositaire Keyenbergh, Grand'Rue, 31, Arlon (à la Ville de Louvain).

SITUATION. — M^r ayant petit capital disponible est demandé p^r affaire à grand bénéfice. Ecr. D. M. 40 bureau du journal.

CAMIONNEUR sér. et jeune aide sont dem. Inut. se prés. sans réf. prem. ordre. Rue Traversière 26.

ON DEMANDE bonne à tout faire sach. cuisine, 181, avenue Albert.

LOCATIONS DIVERSES

MAISON A LOUER, 2 étages, cour et jardin, avenue Van Volken, 371, avec ou sans atelier (14 m. x 6 m.), donnant à front de rue, 463, rue de Mérode, Bruxelles. Conditions avantageuses.

VILLE et CAMPAGNE. — Belle maison moderne à louer, 12, 2^e j. ard., à Uccle. Loyer 1,300 fr., s'adr. 20, Bd du Hainaut.

BEL APPARTEMENT à louer garni ou non garni, chauffage central, électricité, W. C. et eau à l'étage. Pour personnes tranquilles. Av. Albert, 181, Forest. (750)

VOUS CHERCHEZ un appartement, une maison ? Consultez le Guide Eclair ! Dans les aubettes : fr. 0.10. — Secrétariat : rue Charles Degroux, 67.

ENSEIGNEMENT

Cosmopolitan School

21, rue de la Reine (à la Monnaie)
Angl., Franç., Espag., Arab., etc. Conv. gram. gar. en un mois. Cours à partir de 10 fr. par mois. Méth. dir. rap. (583)

LEÇONS SPÉCIALES et cours sur institutions boursières et bancaires de l'Angleterre (Stock-Exchange — Clearing-House), par professeur honoraire d'école supérieure de commerce. Rue Verhulst, 37, Uccle.

TRADUCTIONS allem., angl., néerl. par Belge, très sér. J. N. bur. journ. (1046)

TRADUCTEUR toutes langues dem. trav. Rue du Grand-Hospice, 27, Brux.

ANNONCES DIVERSES

M^{me} JULIETTE, cons. aux dames, rech. renseignements, 29, r. d'Or, au 1^{er}, mont. direct. 1172

BEAU PARADIS d'occas. demandé. Faire offre en indiqu. coul. et nombre de brins sous L. C., 23, bur. du journal.

ON DEM. 20.000 fr. hypoth. 2^e rang, à 6 p. c. sur terrains 1^{er} situat., meill. gar. Ecr. 465, bureau du journal. (1195)

PENSION POUR JEUNES ENFANTS Soins maternels, grand jardin, plein air, prix mod., 300, ch. de Wavre, à Auderghem, de 1 à 4 heures. 1171

LE RESTAURANT

AUTOMATIQUE

Rue du Progrès (départ Nord)

ne débite que des produits de 1^{er} qual.

BOOK-PILSEN V. D. H.

le 1/2 0.20, le 1/4 0.10

Ouvr. pour le départ premiers trains

(932)

AFIN D'AIDER DANS LA MESURE DE NOS MOYENS TOUS CEUX QUI SONT ATTEINTS PAR LES ÉVÉNEMENTS ACTUELS, NOUS PUBLIONS GRATUITEMENT LES OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI.

Si vous choisissez une eau de table, vous désirez naturellement qu'elle soit d'une pureté absolue, qu'elle stimule l'appétit, qu'elle vous rafraîchisse et qu'elle possède de propriétés digestives et toniques. L'eau de :



L'ami de l'estomac
Kokel Brionn remplit ces conditions, c'est l'eau de table la plus parfaite. En vente partout. Pour le gros s'adr. AIF. PARFONRY 9, rue Dautzenberg, Ixelles, entrepôt des eaux minérales. (521)

CABINET MEDICAL

7, rue des Croisades, Bruxelles-Nord

VOIES URINAIRES : Maladies secrètes, Reins, Maladie de la peau, Urinés troubles.
AVARIE : Traitement du Dr Ebrlich. Neurasthénie, Epuement, Maladie des femmes, Troubles mensuels.
ÉPILEPSIE : Traitement nouveau. Consultation : 2 fr., tous les jours de 12 à 9 h., excepté mardi, vendredi et dimanche, de 9 à 1 heure.

HYDROPIESIE

(L'EAU)

Gonflement des jambes, du ventre, maux des reins, diabète, soulagement rapide par le

NITRAL

Vin diurétique

Delacre-Dewolf, ch. de Waterloo. Dryn, r. de Hollande. Vanderlinden, rue Fontainas, Bruxelles. Milcamps, La Louvière, et toutes pharmacies. (776)

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE

ADRESSEZ-VOUS EN TOUTE CONFIANCE :

IMPRIMERIE

Financière & Commerciale

Société anonyme

1, Quai du Chantier, 1

BRUXELLES

PRIX DE GUERRE

AUTOMOBILES



"NAGANT,"

VÉRITABLES PLANTES VIVANTES

ORANGERS

du Chine avec fruits

Eugène DRAPS

30, chaussée de Forest

17, r. Antoine Dansaert

VENTE PUBLIQUE

Le mardi 13 avril 1915, à 10 heures du matin (heure belge), sur la place communale d'Ixelles, il sera publiquement vendu des appareils sanitaires, savoir : un appareil distributeur d'eau, forme ronde, en cuivre bronzé, avec robinetterie en cuivre nickelé, un appareil distributeur d'eau, forme carrée, avec douche et robinetterie en cuivre nickelé, une baignoire en fonte émaillée, avec échappement d'eau et soupape en cuivre nickelé, une latrine symphonique en faïence avec chasse.

AU COMPTANT — SANS FRAIS

ACCOUCHEUSE

Ex-DIRECTRICE MATERNITÉ pratique

Pens. à toute époque. Consult. Discret. RETARDS TRAITEMENT 10 FRANCS

Man spricht Deutsch.

44, RUE DE LA RIVIERE (Nord)

ALIMENTATION.

— La Géréale, boulevard Bartelémy, 10, Bruxelles. Farines de seigle et d'orge, tourbe, litière, foin, paille, coupages, Produits mélassés. (1041)

MEILL. PLACEM. FONDS.

A vendre magnif. terrains à bât. dans la plus belle situat., haut Bruxelles. Prix loin en-dessous val., moitié p., rest. contre hypoth. Ecr. H. S. R., bureau du journal. (1196)